



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

303. Occasion. Occurrence. Conjoncture. Cas. Circonstance.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

seules lumières naturelles : on ne peut que conjecturer sur l'*avenir* ; & il est impossible de le prédire sans une révélation expresse. (B.)

303. OCCASION. OCCURRENCE. CONJONCTURE. CAS. CIRCONSTANCE.

Occasion se dit pour l'arrivée de quelque chose de nouveau, soit que cela se présente ou qu'on le cherche ; & dans un temps assez indéterminé, pour le temps comme pour l'objet. *Occurrence* se dit uniquement pour ce qui arrive sans qu'on le cherche, & avec un rapport fixé au temps présent. *Conjoncture* sert à marquer la situation qui provient d'un concours d'événements, d'affaires ou d'intérêts. *Cas* s'emploie pour indiquer le fond de l'affaire, avec un rapport singulier à l'espèce & à la particularité de la chose. *Circonstance* ne porte que l'idée d'un accompagnement ou d'une chose accessoire à une autre qui est la principale.

On connoît les gens dans l'*occasion*. Il faut se comporter selon l'*occurrence* des temps. Ce sont ordinairement les *conjonctures* qui déterminent au parti qu'on prend. Quelques politiques prétendent qu'il y a des *cas* où la raison défend de consulter la vertu. La diversité des *circonstances* fait que le même homme pense différemment sur la même chose.

Quoique tous ces mots s'unissent assez indifféremment avec les mêmes épithètes, il me semble pourtant qu'ils en affectent quelques-unes en propre, & qu'on dit quelquefois avec choix, une belle *occasion*, une *occurrence* favorable, une *conjoncture* avantageuse, un *cas* pressant, une *circonstance* délicate, & qu'on ne diroit pas, une *occasion* heureuse, une *occurrence* délicate,

licite,

licate ; une belle *conjoncture*, un cas avantageux, une circonstance pressante (a).

(a) Voyez tome II, art 109.

304. NEUF. NOUVEAU. RÉCENT.

Ce qui n'a point servi est *neuf*. Ce qui n'avoit pas encore paru est *nouveau*. Ce qui vient d'arriver est *récent*.

On dit d'un habit qu'il est *neuf* ; d'une mode qu'elle est *nouvelle* ; d'un fait qu'il est *récent*.

Une pensée est *neuve* par le tour qu'on lui donne ; *nouvelle*, par le sens qu'elle exprime ; *récente*, par le temps de sa production.

Celui qui n'a pas encore l'expérience & l'usage du monde, est un homme *neuf*. Celui qui ne commence que d'y entrer, ou qui est le premier de son nom, est un homme *nouveau*. L'on est moins touché des anciennes histoires que des *récentes*.

305. VIEUX. ANCIEN. ANTIQUE.

Ils enchérissent l'un sur l'autre ; *antique* sur *ancien*, & celui-ci au-dessus de *vieux*.

Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être en usage ; elle est *ancienne*, lorsque l'usage en est entièrement passé ; elle est *antique*, lorsqu'il y a déjà long-temps qu'elle est *ancienne*.

Ce qui est récent n'est pas *vieux*. Ce qui est nouveau n'est pas *ancien*. Ce qui est moderne, n'est pas *antique*.

La *vieillesse* regarde particulièrement l'*âge*, l'*ancienneté* est plus propre à l'égard de l'origine des familles. L'*antiquité* convient mieux à ce qui a été dans des temps fort éloignés de ceux où nous vivons.